



AVIS PUBLIC

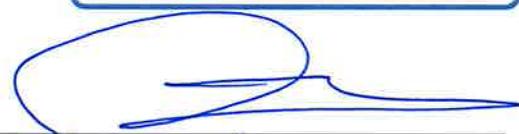
RÈGLEMENT MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme (Règlement n° 15-672) de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges :

- **Que**, le Conseil municipal à une séance tenue le 6 juin 2016, a adopté le projet de règlement n° 16-695 modifiant le Plan d'urbanisme (Règlement n° 15-672) ;
- **Qu'une** assemblée publique de consultation aura lieu le 4 juillet 2016 à 20 heures, au 33 rue de l'Église en la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges. L'objet de cette assemblée est de consulter la population sur le projet de règlement n° 16-695;
- **Que**, les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétaire-trésorier et ledit règlement entrera en vigueur à compter de ce jour.
- **Que**, le projet de règlement vise :
 - À exclure de la Réserve urbaine, un secteur situé à l'est du rang Saint Julien, soit les 390-1-P et 390-6-P pour l'inclure dans le secteur prioritaire d'urbanisation;
 - À inclure dans la Réserve urbaine, un secteur prioritaire d'aménagement situé au nord des rues des Cimes et du Sommet, soit les lots 404-P et 407-P.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges, le
14 juin 2016

Avis numéro : 2016-31



Martin Leith
Secrétaire-trésorier